

Ecologie de l'Esprit

Bulletin d'inscription

- a) Toute inscription sera prise en considération dès réception du bulletin d'inscription et d'un acompte de 150 €. Elle ne deviendra ferme qu'à réception du règlement complet.
- b) Les factures sont envoyées lorsqu'elles sont acquittées. Si vous la désirez à l'inscription, merci de cocher la case dans la rubrique paiement.
- c) Les confirmations d'inscription sont envoyées par mail ou, à défaut, par courrier postal.

Si une autre question se pose, contactez Catherine au +32 499 69 06 02
ou catherine.santschi@ecologie-esprit.com

A compléter en caractères d'imprimerie.

Nom:..... Prénom:.....
Adresse :..... Code Postal :..... Ville :.....
Tél. :..... E-mail :.....
Fonction :..... Institution :.....
Facture au nom de : N° de TVA :.....
Adresse :.....
Etes-vous une personne à mobilité réduite ?.....

Inscription :

Intitulé de la formation :
Dates :

Paiement :

1. Je choisis Facture à l'inscription.
2. Je verse un acompte de 150 € ce jour / /
3. Et le solde, soit - 150 € = €, en date du / / par virement bancaire (voir coordonnées bancaires dans les conditions générales)

*J'ai pris connaissance des conditions générales et de participation auxquelles je souscris et je m'inscris.
Datez et Signez*

A renvoyer à:

Ecologie de l'Esprit – Xhierfomont, 59 – 4987 Stoumont – Belgique
tél: +32 499 60 06 02
email : catherine.santschi@ecologie-esprit.com - www.ecologie-esprit.com

CONDITIONS GENERALES

1. Inscriptions :

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin signé et d'un acompte de 150 €.
Les inscriptions (limitées) sont retenues selon l'ordre d'arrivée des paiements.

2. Certification:

Certificat de participation disponible sur demande.

3. Annulation :

Ecologie de l'Esprit se réserve le droit d'annuler une journée d'initiation si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant pour son organisation ou son fonctionnement. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés dans la quinzaine suivant la notification de l'annulation.

4. Remboursement :

En cas de désistement,

- plus de 30 jours avant la première journée de la formation, remboursement des paiements effectués à l'exception de l'acompte retenu pour frais de dossier.
- de 30 jours à 10 jours avant la première journée, 30% de la totalité du coût de la formation seront retenus.
- en deçà de 10 jours avant la première journée, l'intégralité du prix de la formation sera retenu.

5. Code de bonne conduite

Ecologie de l'Esprit se réserve le droit d'exclure des journées de formation toute personne ayant manqué de respect de manière manifeste envers les participants, les invités ou les formateurs, ainsi que les personnes affichant un manque de tolérance vis-à-vis des difficultés rencontrées par les autres participants. Aucun remboursement ne sera effectué dans ces circonstances.

Coordonnées bancaires

ING Belgique

Titulaire du compte : Ecologie de l'Esprit

IBAN : BE64 3401 5464 8552

BIC : BBRUBEBB

Communication = intitulé ou N° de facture + nom du participant